



Case postale 238 | Carleton Place
Ontario, Canada | K7C 3P4

Le 27 mars 2024

L'honorable Judy A. Sgro
Présidente, Comité permanent du commerce international
6^e étage, 131, rue Queen
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Par courriel : CIIT@parl.gc.ca

Objet : Système Gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC (GCRA)

Madame,

L'Association des fabricants d'aliments pour animaux familiers du Canada (AFAAFC) représente non seulement les fabricants, mais également les importateurs d'aliments pour animaux familiers. Ce marché est unique, puisqu'environ la moitié des aliments pour animaux familiers vendus au Canada est importée, surtout depuis les États-Unis. Il y a une grande coordination de la chaîne d'approvisionnement entre les États-Unis et le Canada, et les ingrédients et les produits circulent dans les deux sens.

Les importateurs d'aliments pour animaux familiers sont préoccupés par un nouveau système qui pourrait avoir de grandes répercussions sur leurs entreprises, la chaîne d'approvisionnement et les animaux de compagnie.

Selon les nouvelles exigences du système Gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC (GCRA), les importateurs devront tenir compte de la TPS dans le calcul du cautionnement, ce qui signifie qu'ils perdront tout avantage.

Ces exigences entraîneront aussi des coûts accrus pour les entreprises canadiennes, qui devront verser des primes plus élevées aux courtiers d'assurance.

Nous demandons que l'ASFC conserve les mêmes exigences en matière de cautionnement pour les importateurs canadiens et qu'elle exclue ces derniers de l'obligation de tenir compte de la TPS dans leur calcul.

Le système sera lancé le 13 mai. À l'heure actuelle, le taux d'inscription est faible, ce qui pourrait causer des interruptions à la frontière, d'où un problème. Toute interruption de la chaîne d'approvisionnement a en effet d'importantes répercussions sur les membres de l'AFAAFC.

Nous proposons que l'ASFC permette une inscription volontaire, jusqu'à ce que les taux soient beaucoup plus élevés. Autrement, il y a un risque d'interruption de la chaîne d'approvisionnement lorsque le système sera lancé.

Étant donné les problèmes qui pourraient survenir le 13 mai, nous demandons à l'ASFC de donner des assurances que les agents à la frontière et dans les ports seront prêts si le système ne fonctionne pas comme prévu ou s'il y a d'importants ralentissements.

Nous croyons savoir que le système de l'ASFC comporte toujours des erreurs. Il pourrait donc s'avérer nécessaire de faire des rapprochements financiers mensuels en raison, entre autres, de l'arrondissement des chiffres, ce qui pourrait signifier des ressources humaines et financières imprévues tant pour l'industrie que pour le gouvernement. Ces erreurs pourraient aussi entraîner des pénalités pour non-conformité si les droits et les taxes sont mal calculés.

Des membres nous ont également indiqué que le système présentait plusieurs problèmes techniques, notamment de simples problèmes liés à la gestion des comptes qui ne devraient pas exister 50 jours avant le lancement.

Compte tenu des inquiétudes de l'AFAAFC et des préoccupations soulevées par d'autres intervenants dans leur mémoire ou leur témoignage, nous demandons au Comité d'étudier soigneusement les éventuelles conséquences d'un lancement précipité du système.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et nous espérons que la stratégie de lancement du système sera modifiée de manière à réduire le fardeau et les conséquences pour l'industrie.

Cordialement,



Chris Nash
Directeur général
Association des fabricants d'aliments pour animaux familiers du Canada